



**COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)
Configuration « Compétitions »**

**Réunion du 16 Octobre 2024
Procès-verbal N° 6 du 24 Octobre 2024**

Président CSJD	Jacqui JELLIMANN
Responsable CSJD – Antenne 67 Antenne 68	M. André BOHN M. Jean-Pierre WAGNER
	Mmes: Sandrine Koenig, Anne Schaffhauser
Présents :	MM: Thierry Ontani, Léonor Cochin, Renaud Mantel, René Ludwig, Martinez José, Zimmerlin Franck, Marc Gass, Gérard Maignan, Kevin Traendlin, Ahmed Edouaissi

CHAMPIONNATS Phase Aller & Automne

Consultez régulièrement vos rencontres sur le site du District Alsace



Championnats progression automne

Catégorie U13 D2, D3 et D4

Les rencontres non jouées au **18/12** seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

Catégorie U18 D3 et U15 D3

Les rencontres non jouées au **18/12** seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.



Information Terrains & Eclairage

Les horaires de certaines rencontres U18 – U18F et U15 – U15F des mois d’Octobre – Novembre – Décembre, ne permettant pas à celles-ci d’arriver à leur terme.

La CSJ demande aux clubs de bien vérifier les horaires des rencontres de championnat ou de coupes d’ici à Noël de toutes les catégories.

Si une modification d'horaire est nécessaire, Pb éclairage notamment, merci de ne pas attendre la veille de match. Les clubs dont les installations nocturnes ne sont pas homologuées sont priés de procéder aux modifications nécessaires.

Mise à jour calendrier :

Les calendriers Jeunes ont été mis à jour pour les matchs non joués jusqu'au **19.10.**

Ces informations sont disponibles sur le site internet du district, menu « épreuves » :

<https://alsace.ff.fr/competitions/>

Ainsi que sur Footclubs ; Menu

- Epreuves
 - Championnat et Coupes
 - Compétitions Officielles



Forfaits Généraux Jeunes et Féminines



Coupes Crédit Mutuel Jeunes

Coupes Crédit Mutuel jeunes masculines : les affiches des 2ème tour !

Découvrez sans plus tarder les affiches des premiers tours des coupes d'encouragement [Crédit Mutuel](#) jeunes (U13/U15/U18).

Les rencontres sont programmées le samedi 26 Octobre.

- **Coupe d'encouragement U13 67 :** <https://alsace.ff.fr/competitions?id=429315&poule=1...>
 - **Coupe d'encouragement U13 68 :** <https://alsace.ff.fr/competitions?id=429316&poule=1...>
 - **Coupe d'encouragement U15 67 :** <https://alsace.ff.fr/competitions?id=429309&poule=1...>
 - **Coupe d'encouragement U15 68 :** <https://alsace.ff.fr/competitions?id=429310&poule=1...>
 - **Coupe d'encouragement U18 67 :** <https://alsace.ff.fr/competitions?id=429307&poule=1...>
 - **Coupe d'encouragement U18 68 :** <https://alsace.ff.fr/competitions?id=429308&poule=1...>
- **Les équipes engagées dans ces épreuves ne figurant pas dans ces premiers tours en sont exemptées.**

Festival Foot U13 : les affiches du 2ème tour !

Découvrez le tirage au sort du 2ème tour du Festival Foot U13 :

<https://alsace.ff.fr/competitions?id=429317&poule=1...>

Jour de coupe U11

Le [District d'Alsace de Football](#) reconduit cette saison l'opération « Jour de coupe » à destination de la catégorie U10/U11.

Jouée par territoire, cette épreuve offrira, dans sa finalité, une finale des territoires avec 16 équipes (2 par territoire).

- **Découvrez les programmes du 1er tour organisé ce samedi 14 septembre :** <https://alsace.ff.fr/.../jour-de-coupe-u11-les.../>

MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

« - **Pour les dossiers règlementaires** : susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@lafa.fff.fr) dans un délai de 7* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

** Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.*

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Jacqui JELLIMANN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER